



ROUTE ET AMÉNAGEMENT

## Participez à l'inauguration de l'aménagement cyclable à Doulcon !

L'aménagement cyclable entre Doulcon et Sassy-sur-Meuse est inauguré le 5 juin à 16h15

Publié le : 28 mai 2025

**Participez à l'inauguration de l'aménagement cyclable le jeudi 5 juin à 16h15 à Doulcon !**

Enfourchez votre vélo et venez nous rejoindre au lieu de rendez-vous :

> **Base de loisirs du Lac vert - 3 Rue de la Gare à Doulcon**

Le Département de la Meuse expérimente une voie centrale banalisée sur la RD 313 de Doulcon à Sassy-sur-Meuse.

### Une voie centrale banalisée qu'est-ce que c'est ?

Les véhicules motorisés circulent à vitesse réduite sur une voie centrale et les cyclistes sur une rive située de chaque côté de cette voie centrale. Les véhicules empruntent ponctuellement la rive à leur droite lorsqu'ils doivent se croiser, en vérifiant l'absence de cyclistes et en ralentissant.

### Objectifs stratégiques du Département en matière de mobilité durable

- > Adapter les infrastructures routières face aux enjeux actuels de mobilité durable
- > Favoriser la mixité des usages sur les routes départementales, en intégrant les différents modes de déplacement
- > Déployer un maillage cyclable cohérent à l'échelle départementale, en articulation avec le plan vélo en cours d'élaboration
- > Encourager et faciliter le développement de la mobilité durable sur l'ensemble du territoire



DÉPARTEMENT DE LA  
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55